

DÉCISION DU MAIRE

OBJET : Demande de subvention exceptionnelle auprès de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités Mission Égalité des Chances et Citoyenneté pour le projet culturel les « ateliers de SLAM » par le biais de l'association 129H Productions auprès des quartiers prioritaires.

Le Maire de la Commune de Gonesse,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-22 et 2122-23,

Vu la délibération n°74 du 3 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire – article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisée et modifiée en certains points par la délibération n°13 du 25 janvier 2021,

Vu la délibération n°13 du 25 janvier 2021 au point 26° permettant à Monsieur le Maire de demander directement à l'état, à d'autres collectivités territoriales ou tout autre organisme financeur, l'attribution de subventions. Etant précisé que cette délégation est générale et concerne toutes demandes de subvention en fonctionnement et en investissement, quels que soient la nature de l'opération et le montant prévisionnel de la dépense subventionnable accompagnée des plans de financement correspondants en conformité avec les autorisations budgétaires,

Considérant que la Ville de Gonesse souhaite mettre en place un projet culturel « des ateliers SLAM » en direction des jeunes en situation difficile dans les quartiers sensibles,

Considérant la collaboration avec l'association 129H Productions et la Médiathèque George Sand pour la mise en œuvre de propositions artistiques et culturelles durant les vacances scolaires d'hiver 2023,

Considérant que dans le cadre de cette collaboration, ce projet peut bénéficier de financement notamment dans le cadre de l'appel à projet « ateliers de SLAM » de la part de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités Mission Égalité des Chances et Citoyenneté.

DECIDE

- **De solliciter** une subvention de 2000 € auprès de Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités Mission Égalité des Chances et Citoyenneté pouvant contribuer au financement du projet culturel les « ateliers de SLAM »,
- **De signer** tous les documents fixant les modalités techniques, administratives et financières relatives à cette demande,
- **De reverser** la subvention obtenue auprès des Médiathèques de Gonesse.

Il sera rendu compte de cette décision au Conseil municipal, lors d'une prochaine séance.

Fait à Gonesse, le 17 janvier 2023

Le Maire,



Jean-Pierre BLAZY

Le Maire soussigné, ATTESTE
que le présent acte a été reçu en
Sous-Préfecture, le :

24 JAN, 2023

Mis en ligne, le :

26 JAN, 2023

Pour le Maire et par délégation
La Directrice Générale des Services

Corine TAILLER

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Demande de subvention exceptionnelle auprès de la Direction

Objet de l'acte : Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités Mission Égalité des Chances et Citoyenneté pour le projet culturel les ateliers de SLAM par le biais de 129H Productions auprès des quartiers prioritaires.

.....
Date de décision: 17/01/2023

Date de réception de l'accusé 24/01/2023

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2023DECISION19

Identifiant unique de l'acte : 095-219502770-20230117-2023DECISION19-AI

.....
Nature de l'acte : Arrêtés individuels

Matières de l'acte : 7 .5 .1

Finances locales

Subventions

attribuées aux collectivités

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : Décision 19.pdf (99_AI-095-219502770-20230117-2023DECISION19-AI-1-1_1.pdf)